

# « EOLIEN, la belle illusion »

film documentaire : « L'éolien, la belle illusion. » réalisé par l'Association Morvent en Colère (Nièvre) qui présente les enjeux du renouvelable, apporte une vision du cycle complet de l'éolien de sa fabrication au à son démantèlement. Il aborde les enjeux du cout exorbitant, parle des nuisances pour les riverains, la faune, les oiseaux...



**Pour visionner le film, cliquez sur ce lien :**  
<https://www.youtube.com/watch?v=UxlWfLuyiVE>

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau documentaire sur l'éolien

**« L'éolien la belle illusion » Juin 2021** Quand la parole d'un ministre trahit les hautes valeurs que l'Etat doit incarner, nous ne pouvons rester sans réponse. Le 28 mai 2021 Madame la ministre Pompili traite les français « d'opportunistes », qualifie leur comportement comme empreint de « cynisme », considère que « l'on ne peut dire tout et n'importe quoi » (CF communiqué de presse du 28/5/2021). Pour répondre à ses concitoyens, la Ministre est-elle autorisée à mentir par omission, à « dire n'importe quoi », ou pire à manipuler l'information ?

**L'adhésion populaire, de quelle adhésion populaire parle la ministre ?**

**Ce qui nous est caché :** la ministre oublie de mentionner que plus de 70% des projets éoliens sont attaqués par des associations de défense de l'environnement

**Les enquêtes publiques, de quelle adhésion populaire parle la ministre ?**

**Ce qui nous est caché :**

La ministre oublie de dire qu'avec la mise en place de son dispositif de réduction de l'enquête publique à une seule consultation dématérialisée, elle prive de parole un grand nombre de nos concitoyens. Le débat se réduit.

**La démocratie, la justice : quelles est l'évolution de la loi pour la création de parc éolien ?**

**Ce qui nous est caché :**

En réduisant à un seul degré de juridiction les recours juridiques sur l'éolien, l'Etat fait taire le citoyen, l'Etat ferme le débat.

Quelle garantie de justice cela apporte ?

**La valeur des biens immobiliers ne serait pas affectée par les parcs éoliens**

**Ce qui nous est caché :**

La ministre oublie de signaler qu'une décision du Tribunal Administratif de Nantes en avril 2021 a reconnu l'impact en dévalorisation des biens immobilier en contact direct avec les « champs éolien », que le dit tribunal a acté de l'ajustement à la baisse de l'impôt foncier ;

**L'énergie éolienne serait une énergie à part entière, intégrée à part entière dans le mix énergétique**

**Ce qui nous est caché :**

La ministre oublie de mentionner qu'il y a nécessité de compenser l'intermittence de l'éolien par des centrales à gaz ou à charbon : Dès lors dans une approche intégrée de l'énergie, l'éolien devient une énergie carbonée.

etc. ...

Avec ce documentaire dont la réalisation a débuté il y a plusieurs mois, une autre vérité que celle ministérielle se fait jour. Les propos récents de la Ministre Pompili confirment la nécessité d'offrir d'autres vérités ! Notre documentaire présente les enjeux de l'intermittence, du renouvelable, apporte une vision du cycle complet de l'éolien, de sa fabrication à son démantèlement. Il aborde les enjeux du coût exorbitant, il démontre les nuisances pour les riverains, la faune, les oiseaux, et considère le risque industriel qu'il représente.

A chacun d'apprécier où se situe LA vérité !

Christophe NORMIER

Président de Morvent en Colère 58230 Saint Agnan

[morventencolere.org](http://morventencolere.org)

Tel : 06 3745 1616

Mail : [morventencolere@gmail.com](mailto:morventencolere@gmail.com)



---

Cordialement

Jean-Louis Butré

Président

Fédération Environnement Durable

<http://environnementdurable.net>

[contact@environnementdurable.net](mailto:contact@environnementdurable.net)

tel 06 80 99 38 08